

DEPARTEMENT DES COTES D'ARMOR  
CENTRE INTERCOMMUNAL D'ACTION SOCIALE  
DE GUINGAMP-PAIMPOL AGGLOMERATION  
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
SEANCE DU 8 DECEMBRE 2025

L'an deux mille vingt-cinq le lundi 8 décembre, le Conseil d'Administration du Centre Intercommunal d'Action Sociale dûment convoqué, s'est assemblé dans les locaux du CIAS à Bourbriac, sous la Présidence de Madame Claudine GUILLOU, sans condition de quorum.

**Etaient présents les Administrateurs suivants :**

BOUILLOT Lise; GEORGELIN Dominique; GOASDOUE Gérard; GUILLOU Claudine; LE FOLL Marie-Françoise;

**Administrateurs absents excusés :**

BOSCHER Marina ; COCGUEN Marie-Jo; ECHEVEST Yannick; GENETAY Stéphanie; INDERBITZIN Laure-Line; LE BIANIC Yvon ; LE BLEVENNEC Gilbert; LE CALVEZ Michel; LE GOFF Yannick ; LE MEAUX Vincent; LEVEDER Adeline ; RASLE-ROCHE Morgan ; VAUTHIER Ophélie ; CROISSANT Guy ; LE BLOAS Mireille ; NAUDIN Christian ; VILLECROZE Philippe ;

**Administrateurs absents :**

OLLIVRO HERVE ; LE SAULNIER Brigitte.

**Administrateur absent ayant donné pouvoir :**

En exercice : 24  
Présents : 5  
Absents : 19  
Représenté : 0

Date d'envoi des convocations : 5 décembre 2025

M. Dominique GEORGELIN, administrateur, a été désigné secrétaire de séance.

DEL-2025-12-47

CENTRE INTERCOMMUNAL D'ACTION SOCIALE - GUINGAMP-PAIMPOL AGGLOMERATION

## CIAS - ATTRIBUTION DE SUBVENTION DEVELOPPEMENT SOCIAL

**VU** le procès-Verbal de carence du Conseil d'administration du 4 décembre,

Le Conseil d'Administration, après avoir examiné la demande, propose d'attribuer une subvention 2025 telles que récapitulées dans le tableau ci-après :

DEVELOPPEMENT SOCIAL						
Opérateur	Intitulé du projet	Coût du projet	Financement déjà accordé	Montant sollicité	Commentaire instruction	Subvention accordée
Compagnie L'art chez vous	Des clowns en milieu de soin	19000 €	Sans Objet	1250 €	Interventions dans les EHPAD de Bourbriac, Callac, et Pontrieux. Le projet prévoit une séance par mois dans chaque établissement, pendant 6 mois.	1 250 €

**Lecture entendue, et après en avoir délibéré,**

**Le Conseil d'Administration, à l'unanimité,**

- **SE PRONONCE** favorablement sur la demande de subvention listée ci-dessus,
- **AUTORISE** le Président ou son représentant à signer toutes les pièces afférentes à ces dossiers.

Pour extrait conforme,  
La Vice-Présidente

